

2 **Actualités**

6 **Environnement**

8 **Travaux publics
et urbanisme**

12 **MRC de
la Jacques-Cartier**



Le départ de Mme Josée Desmeules

Comme vous le savez, notre directrice générale, madame Josée Desmeules nous a quittés à la fin de l'année 2023 pour une retraite bien méritée!

D'abord rappelons-nous le contexte qui a suscité l'arrivée de Mme Desmeules en poste à la ville de Lac Delage.

En 2015, la ville de Lac Delage était en profonde réflexion pour son avenir. Rappelons-nous que la ville, était confrontée à des perspectives économiques difficiles, face aux défis de reconstruire les infrastructures d'égout et d'aqueduc en fin de vie

utile, de remplacer les équipements motorisés obsolètes aux travaux publics et à devoir assurer, à la suite du départ la directrice générale d'alors, un nouveau leadership auprès de la petite équipe d'employés déjà débordée face aux diverses tâches municipales.

À cette époque Madame Dominique Payette était mairesse et moi maire suppléant. Par ses consultations et ses recherches, une professionnelle, comptable de formation, ayant exercé la fonction de Directrice générale lui a été recommandée. De plus, cette ressource connaissait particulièrement bien le contexte des petites municipalités ayant agi à titre de consultante pour les administrations municipales notamment dans le cadre des fusions municipales.

Donc, Dominique prend contact avec Mme Desmeules et la rencontre pour lui donner au départ un mandat d'étude-conseil sur les perspectives de la ville.

Après analyse de notre situation, Mme Josée Desmeules nous rencontre et nous mentionne que notre situation est plutôt enviable considérant nos atouts potentiels et que nous avons tout en main pour relever les enjeux de notre ville.

Quelques jours plus tard, Dominique réussit à convaincre Mme Desmeules de se joindre à notre équipe à titre de Directrice générale afin de participer à la concrétisation des propositions énoncées dans son étude. Dès lors, Mme Josée Desmeules a joué un rôle considérable dans la restructuration de notre ville

Josée a pris rapidement la mesure des défis auxquels la ville était confrontée et en a fait une affaire presque personnelle. Dotée d'une solide connaissance des rouages complexes d'une direction générale, en dotant l'administration de nouvelles ressources, et surtout en consolidant une structure administrative efficiente. De plus, elle a démontré une capacité exceptionnelle dans les montages financiers de projets municipaux et la recherche de subventions dans les inextricables programmes gouvernementaux, qui a permis à la ville de remplacer des portions importantes des réseaux d'égout et d'aqueduc.

Enfin nous lui devons un hôtel de ville multifonctionnel, véritable maison des citoyens, entourés d'un parc fourni d'équipements de loisirs pour tous les âges.!

Voici un résumé de ses principales réalisations de Josée au cours de ces années avec nous:

- Mise en place d'une structure administrative efficiente;
- Amélioration marquée des services municipaux et du service à la clientèle;
- Construction d'un nouvel hôtel de ville multifonctionnel;
- Élaboration d'une politique familiale;
- Création d'un parc de jeu moderne et sécuritaire;
- Élaboration d'un jardin communautaire;
- Renouvellement des équipements roulants d'entretien;
- Restructuration du service d'urbanisme;
- Soutien au plan de gestion du Lac avec les partenaires;
- Mise en place de cellules de bio rétention pour la protection du lac;
- Et j'en passe....

Je peux dire que l'implication de Josée, par son éthique de travail, sa discipline, son énergie et son engagement envers le conseil municipal et les citoyens de Lac Delage aura été déterminante pour l'avenir de notre ville.

Pour moi travailler et évoluer à ses côtés pendant ces huit dernières années a été un véritable bonheur.

En mon nom personnel et en celui des membres du conseil et de nos concitoyens(es), je tiens à remercier chaleureusement Josée pour tout ce qu'elle a donné à notre communauté.

Nous te souhaitons bonne chance et beaucoup de réussite dans tes nouveaux projets.

Guy Rochette, maire

NOUS JOINDRE

BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417
Télécopieur : 418 848-1948
Courriel : ville@lacdelageqc.ca
Site Internet : www.lacdelage.qc.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

NUMÉROS IMPORTANTS

| | |
|---|----------------------|
| Travaux publics | 418 848-2417 poste 4 |
| Écocentre Québec | 418 641-6004 |
| Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport | 418 841-3911 |
| Bureau de poste | 418 848-3380 |
| CLSC La Source | 418 849-2572 |
| Hydro-Québec | 1 800 790-2424 |
| Info-Santé | 811 |
| Centre antipoison du Québec | 1 800 463-5060 |
| SOPFEU (Incendie de forêt) | 1 800 463-3389 |

OFFRE DE GARDIENNAGE

| | |
|----------------------------|---------------------------------|
| Charles-Antoine Bouchard | 418 848-0709 |
| Florence Mercier | 418 912-8321 |
| Florence Lemoine | 418 848-0706 |
| Lauranne Turgeon | 418 848-7812 |
| Charlotte Lebel | 418 848-1228 |
| Marie-Alice Boucher Trudel | 418 848-7837 ou 418 929-7837 |
| Juliette Jacques | 418 564-5445 |
| Alexie Breton | 418 564-5445 |

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiennent maintenant à 19h.

Scéances ordinaires :

13 mai et 10 juin 2024 à 19h

BRANCHEZ-VOUS !

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au lacdelage.qc.ca.

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements !

ACTUALITÉS

Bénévole de l'année



C'est formidable que Madame Côté ait consacré tant d'années à être bénévole. Son engagement et sa générosité sont admirables. En tant que bénévole, elle a apporté une contribution significative à sa communauté. Son dévouement mérite d'être salué et reconnu.

Il est impressionnant de voir à quel point Madame Côté s'investit dans la vie communautaire de Lac-Delage en participant activement à tous ces événements. Sa présence régulière aux célébrations telles que la fête nationale, Halloween, la fête de Noël pour les enfants et la fête des tuques démontre son attachement à sa communauté et son désir de contribuer à rendre ces moments spéciaux pour tous les résidents. Son engagement continue à soutenir ces événements certainement apprécié et bénéfique pour le tissu social de Lac Delage.

Il est formidable de savoir que Madame Côté met en avant le talent et la créativité des jeunes de Lac Delage en les impliquant activement dans l'organisation des événements communautaires. En les encourageant à créer et à imaginer le contexte de chaque fête, elle leur offre une occasion précieuse de s'exprimer, de développer leurs imaginations leur sens de l'initiative en les chargeant de concevoir des personnages pour animer les fêtes ou de créer des décorations pour les rendre plus réalistes. Elle les incite à contribuer significativement à la réussite et à l'originalité de ces événements. Cette approche participative renforce non seulement leur intergénérationnel, mais favorise également le développement des jeunes talents et compétences au sein de la communauté de Lac Delage.

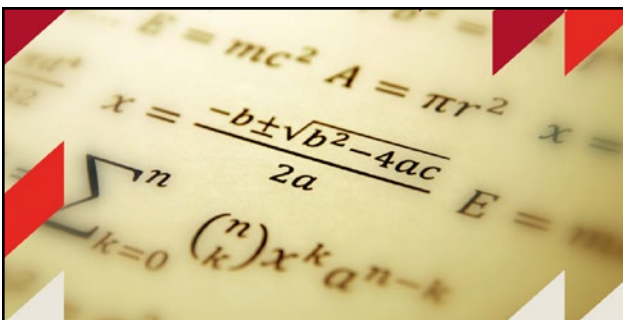
Madame Côté joue aussi un rôle essentiel en inspirant et en encourageant la créativité des jeunes participants.

Elle est présente à toutes les réunions et prend le temps d'écouter chaque jeune afin de trouver le rôle parfait pour lui selon ses intérêts, ses envies et surtout en respectant leur limite. Son imagination est très fertile, ce qui pousse tous nos jeunes à en faire autant. Toujours souriante, très patiente, elle réussit à faire ressortir les atouts de chacun, ce qui les rend fières et les encourage à continuer.

Elle contribue à émerveiller les jeunes et à toujours les faire participer activement dans la rédaction des scénarios pour nos nombreuses activités.

Une bénévole qui travaille toujours et qui prend tout de même le temps en fin de journée pour offrir des moments inoubliables à notre jeune relève.

Bravo Isabelle ! ■



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875
lucie_bernier@hotmail.com

Lucie
Bernier

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Mai

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

Juin

| Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Chargement conteneur déchet - refuge
- Chargement conteneur recyclage -manoir + refuge



PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse ville@lacdelage.qc.ca ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
M. Guy Rochette
mairie@lacdelage.qc.ca

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



CONSEILLÈRE #1
Responsable des finances, administration et communication
Mme Jannys Landry
jlandry@lacdelage.qc.ca

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et bottins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



CONSEILLÈRE #4
Responsable aux loisirs et à la culture
Mme Isabelle Coulombe
icoulombe@lacdelage.qc.ca

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



CONSEILLER #2
Responsable des travaux publics et voirie
M. Alexandre Morin
amorin@lacdelage.qc.ca

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



CONSEILLÈRE #5
Responsable de la sécurité publique
Mme Christiane Gosselin
cgosselin@lacdelage.qc.ca

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



CONSEILLER #6
Responsable de l'environnement
M. Jonathan Baker
jbaker@lacdelage.qc.ca

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et réglementation;
- Diagnose du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



CONSEILLER #3
Responsable de l'urbanisme
M. Marc Boiteau
mboiteau@lacdelage.qc.ca

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.



Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

Annabelle Lajoie
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury
Lac- Beauport/Lac-Delage
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483



NOUVEAUTÉ
PRINTEMPS ET ÉTÉ

En savoir plus

Règlement sur les chiens en laisse et les crottes

Sur le territoire de la ville de Lac-Delage, un règlement concernant la garde d'animaux est en vigueur. Celui-ci mentionne que tout gardien doit enregistrer son ou ses animaux au bureau municipal dans un délai maximal de trois mois après l'acquisition.

Le coût de l'immatriculation est fixé à trente-cinq dollars (35\$) non remboursable ni transférable et est valide pour toute la vie du chien ou du chat. Toute personne qui contrevient à cette réglementation est passible d'une amende de 100\$ plus les frais.

De plus les chiens doivent obligatoirement être en laisse lors de vos promenades dans la municipalité. Dans un endroit public, le chien doit être tenu ou retenu en laisse d'une longueur maximale de 1,85m par une personne capable de le maîtriser et doit toujours être sous surveillance constante par une telle personne. Cette laisse doit être d'une longueur de 1,25m s'il s'agit d'un chien méchant.

RÈGLEMENT SUR LES CHIENS EN LAISSE ET LES CROTTES

SECTION 8.2 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CHIENS

ARTICLE 1.1.1 CONTRÔLE DANS UN ENDROIT PRIVÉ

AMENDE 100 \$

Dans un endroit privé, un chien à l'extérieur doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir des limites du terrain où il est gardé.

ARTICLE 1.1.2 CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DANS UN ENDROIT PUBLIC

AMENDE 100 \$

Dans un endroit public, le chien doit être tenu ou retenu en laisse d'une longueur maximale de 2 mètres, par une personne capable de le maîtriser et doit toujours être sous surveillance constante par une telle personne. Le port de la laisse n'est toutefois pas requis dans un parc à chiens autorisé par la municipalité.

ARTICLE 1.1.3 MORSURE - AVIS

AMENDE 100 \$

Lorsqu'un chien a mordu une personne ou un autre animal, son gardien doit en aviser le service de police le plus tôt possible et au plus tard dans les 24 heures.

ARTICLE 1.1.4 MATIÈRES FÉCALES DES CHIENS

AMENDE 100 \$

Il est interdit pour le gardien d'un chien de laisser dans un endroit public ou à l'extérieur dans un endroit privé autre que sa résidence, les matières fécales de son chien. ■

Bibliothèque

Un espace bibliothèque a été adapté dans certains casiers du vestiaire de l'hôtel de ville afin que tous les citoyens puissent y avoir accès facilement.

La ville tient à remercier du fond du cœur tous les citoyens et bénévoles qui ont aidé à la mise en place, plus particulièrement Alice-Anne Busque qui a offert les nombreux livres qui ont permis de réaliser ce projet.

États financiers

C'est lors du conseil municipal du 13 mai prochain à 19h00 que les états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023 seront présentés.

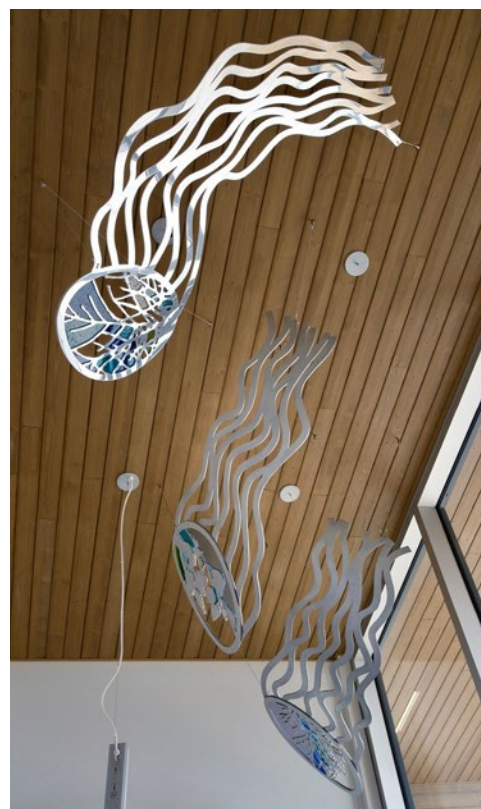
Un milieu de vie où la nature domine

Lorsque je suis venue en mai dernier voir le petit bâtiment déjà construit dans lequel on me demandait de créer une oeuvre à intégrer dans la partie haute du petit hall, je me suis attardée à voir les environs. J'ai constaté que l'environnement avait un air de vacances, un caractère tout à fait bucolique. La nature est ici reine du paysage. Les bâtiments construits sont à peu près tous résorbés par la végétation et de ce fait, il règne une harmonie naturelle sur cette petite municipalité.

Au centre de la vie, un beau lac « comme un oeil ouvert sur la nuit profonde » dirait Gilles Vigneault. Et, tout autour, dos à des montagnes de végétations variées, des habitations en chapelet cernent le point d'attrait qu'est ce petit lac en suivant ses méandres naturels.

Aussi je me suis concentrée sur deux éléments très présents et dont les habitants de la municipalité sont certainement bien fiers, l'eau et le couvert forestier.

L'eau du lac coule en silence, de la même façon que les arbres et toute la canopée poussent tout doucement dans un mouvement perpétuel. D'où le titre de mon oeuvre : **Elle coule, elle pousse, en silence, autour de nous.**



DESCRIPTION DE L'OEUVRE

Lorsqu'on se trouve à l'extérieur du bâtiment, à travers le mur rideau qui donne sur la terrasse avant, on peut déjà apercevoir sous le plafond du hall des formes de métal sinueuses, certaines lustrées et d'autres plus mates. Ces pièces de métal sont groupées en trois ensembles qui semblent surgir du coin le plus haut de ce plafond et descendre doucement vers le coin opposé, plus bas dans le hall. Ce sont des coulées d'eau douce vivantes et miroitantes.

À l'extrémité de chacune de ces trois coulées se trouvent des formes quasi circulaires, comme de petites formes de lac. À l'intérieur de chacune de ces formes circulaires, on peut voir le dessin de trois espèces de végétaux que l'on trouve dans la forêt boréale : un tuya, un sapin et un peuplier baumier. Si on observe bien les dessins, on voit des éclats de couleurs. Ce sont des pièces de verre coloré et texturé qui sont découpées et serties entre les lignes de métal créées par les dessins des essences de végétaux.

Le tout évoque un grand mouvement oblique de lignes légères qui semblent couler avec, à l'extrémité, un cercle de couleurs de verre qui diffracte la lumière naturelle et, le soir, la lumière des néons à proximité.



Adjoint(e) administrative Emploi d'été Canada

L'adjoint(e) au secrétariat gère l'accueil des visiteurs, le courrier, les appels téléphoniques, les documents et les agendas. Il est le premier interlocuteur des collaborateurs et bien des partenaires, clients et fournisseurs.

Tâches

1. Assure l'accueil et la réception téléphonique de la Municipalité ;
2. Au besoin, oriente les personnes vers le service de la municipalité qui convient à leurs besoins;
3. Effectue la mise à jour et le classement des dossiers de l'administration; s'assure que tous les dossiers classés respectent un ordre logique et sont maintenus à jours constamment ;
4. Reçoit, trie et transmet le courrier et les courriels généraux aux personnes concernées ;
5. Fait régulièrement l'inventaire des fournitures de bureau ;
6. Assure en tout temps des communications et des relations harmonieuses avec les citoyens et le personnel de la municipalité ;
7. Apporte à son supérieur toute suggestion pertinente visant à améliorer son travail ;
8. Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences

- Très bonnes connaissances des systèmes et des procédures de gestion de bureau
- Bonne connaissance de Office 365
- Capacité à gérer plusieurs tâches simultanément et à hiérarchiser la charge de travail quotidienne
- Bon niveau de communication verbale et écrite
- Discrétion et confidentialité
- Une qualification supplémentaire en technique de secrétariat serait un avantage.

Particularité du poste

Salaires horaires : 19.00 \$ heure,
Lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 17h
Durée : 3 juin au 8 août 2024 (10 semaines)

Postuler

Veillez acheminer votre curriculum vitae avant le 16 mai prochain :

Courriel : ville@lacdelaqc.ca
Poste : 24, rue du Pied-des-Pentes
Lac-Delage (Québec) G3C 5A4

François Morneau
Directeur général

Politique de soutien aux activités de loisirs et de culture

La politique de soutien aux activités de loisirs et de culture a été amendée en décembre dernier pour l'année 2024. Pour consulter la politique complète : <https://cdn.gestionweblex.ca/files/Y4kgGJqOrX>

Une nouvelle entente intermunicipale a été conclue avec la ville de Stoneham relative à l'accès aux activités du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la municipalité des Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury pour les citoyens de la ville de Lac-Delage soit :

- 30\$ pour chaque carte d'accès annuelle au mont Wright pour ses citoyens adultes
- 60\$ pour chaque accès familial annuel à la patinoire couverte et réfrigérée (1 accès familial par adresse de résidence)
- Surcharge de 40 \$/enfant/semaine pour les inscriptions de ses citoyens au PAV. Le coût réel, non subventionné, occasionné pour l'accompagnement des enfants à besoins particuliers s'ajoutera, le cas échéant. Donc le PAV, le coût de surcharge est diminué en comparaison avec les années précédentes, ce qui devrait permettre une économie pour chaque enfant inscrit et diminuer le coût pour nos familles.
- Pour tout enfant inscrit sur le territoire de Stoneham (Harfang-des-Neiges) et à l'école le Sommet, il est maintenant possible d'aller à la bibliothèque à Stoneham et d'avoir une carte sans frais.
- Lors des inscriptions aux activités de la programmation saisonnière de Stoneham, la surcharge applicable aux non-résidents sera maintenant facturée directement entre les deux villes. Vous n'aurez donc plus à faire votre demande par la suite à la ville de Lac-Delage pour le remboursement du montant versé en trop.

Par contre, malheureusement, nous continuons d'être non-résidents pour la période d'inscription comme dans la majorité des cas ailleurs. ■



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DIFFUSION IMMÉDIATE

Déploiement d'un service de menus travaux

Québec, 26 février 2024 — La Coopérative de solidarité de services à domicile de Québec (CSSDQ) et le Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC), sont heureux de vous annoncer le déploiement d'un service de menus travaux dans l'agglomération de Québec.

Deux organismes, deux numéros de téléphone, un objectif commun

Un projet pilote, dont l'objectif est de fournir des services de menus travaux aux personnes âgées et vulnérables, voit le jour. En effet, pour venir répondre à un grand besoin exprimé par les participants au Sommet des aînés en avril 2022, un partenariat entre les deux organisations est né. La demande en ce qui concerne les problématiques de maintien à domicile, en particulier les menus travaux, ne cesse de croître pour les organismes. C'est avec une grande fierté que la Ville de Québec, Desjardins et la Fondation Mirella et Lino Saputo ont accepté de participer à ce projet en apportant un soutien financier et en y collaborant de manière significative.

« En 2022, nous sommes allés à la rencontre des personnes âgées dans les six arrondissements de la Ville, a déclaré le maire de Québec, Bruno Marchand. Leur participation enthousiaste au Sommet des aînés, notre écoute sincère et la mobilisation du milieu ont mené à ce projet extraordinaire. L'offre de service des menus travaux contribuera au vieillissement actif chez soi des personnes âgées. Je lève mon chapeau à toutes les personnes qui ont mis la main à la pâte pour répondre à ce besoin! »

Les personnes en position de vulnérabilité auront accès à de la main-d'œuvre pour réaliser des réparations, des retouches et des services d'entretien pour leur domicile qui ne nécessitent pas l'expertise d'un spécialiste ou d'un entrepreneur certifié. Une vaste gamme de services sera disponible. La CSSDQ et le CABC travailleront en étroite collaboration pour résoudre les préoccupations de chaque usager et répondre aux différentes demandes.

Ce projet permet à la CSSDQ et au CABC, de bonifier leur offre de services, tout en poursuivant leur mission respective. Les missions des organismes ont pour but de soutenir les personnes âgées et vulnérables en offrant un accès à des services pour demeurer à leur domicile le plus longtemps possible.

Ils souhaitent également que ce projet pilote soit une source d'inspiration pour d'autres associations et organisations, en plus d'avoir un impact majeur sur la population ainsi que sur leurs futurs bénévoles et leurs futurs salariés.

Un grand merci à nos partenaires



À propos de la Coopérative de solidarité de services à domicile de Québec

La Coopérative de solidarité de services à domicile de Québec (CSSDQ) est aujourd'hui la référence sur son territoire pour la qualité de son service, sa proactivité et l'étendue de son offre. Elle couvre présentement plusieurs secteurs soit : Haute-Ville, Basse-Ville, Limoilou, Vanier, Charlesbourg, Lebourgneuf, Lac-Beauport, Lac-Delage, Lac-Saint-Charles et les Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury. À la suite d'un commun accord avec les autres EÉASD, elle pourra répondre aux demandes de services des menus travaux hors de son secteur habituel soit également : Beauport, Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge, Saint-Augustin-de-Desmaures, Ancienne-Lorette, Neufchâtel et Val-Bélair. De plus, il est bien connu qu'il existe plusieurs avantages à bénéficier de services fournis par une EÉASD, tels que le crédit d'impôt et les subventions disponibles dans différents programmes (RAMQ, Desjardins)

À propos du Centre d'action bénévole du Contrefort

Depuis plus de 30 ans, le Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC) répond à des besoins de notre société, grâce à des bénévoles. Le CABC a comme mission de développer et soutenir l'action bénévole ainsi qu'offrir des services de soutien et d'accompagnement à des clientèles vulnérables. Dans un premier temps, il fait la promotion de l'action bénévole par des services d'accompagnement de toutes personnes de la population générale dans son implication bénévole (actuelle ou future) et agit également en soutien aux organismes demandant des bénévoles dans leurs services quotidiens ou ponctuels. Il travaille ce volet avec les deux autres centres d'action bénévole de la Ville de Québec (Aide 23 et Québec). Dans un deuxième temps, le second volet regroupe les services d'accompagnement transport, appels, visites d'amitié et également un service de travail de milieu pour aînés (ITMAV) et ce, pour les personnes seules, isolées et en difficulté. Il dessert également un très grand territoire semblable à celui de la Coopérative.

Il suffit de contacter respectivement la Coopérative de solidarité de services à domicile de Québec ou le Centre d'action bénévole du Contrefort pour toutes questions ou demandes.

— 30 —

Contacts :

Coopérative de solidarité de services à domicile de Québec
418 624-4617, poste 305
<https://www.aidedomicilequebec.com/>

Centre d'action bénévole du Contrefort
418 622-5910, poste 236
<https://www.cabducontrefort.quebec/>



Utilisation des pesticides et des fertilisants

En vue d'empêcher la contamination des eaux du lac ou des cours d'eau, la ville de Lac-Delage a adopté le Règlement régissant l'utilisation des pesticides et des fertilisants (no. E-2003-01) lequel s'appliquant à l'ensemble du territoire.

Ce règlement interdit à tout utilisateur de procéder à l'épandage de pesticides et de fertilisants.

QUELQUES DÉFINITIONS

- **Épandage**: tout mode d'application de fertilisants et de pesticides en granules, en poudre ou en liquide.
- **Fertilisant**: tout apport artificiel de nourriture chimique ou organique favorisant la croissance des plantes.
- **Pesticide**: toute substance ou tout micro-organisme destiné à contrôler, détruire, amoindrir, attirer ou repousser, directement ou indirectement un organisme nuisible, nocif ou gênant pour l'être humain, la faune, la végétation, les récoltes ou pouvant affecter la nappe phréatique ou les autres biens, ou destiné à servir de régulateur de croissance de la végétation, à l'exclusion d'un médicament ou d'un vaccin.

QUELQUES EXCEPTIONS

Un épandage de pesticides pourra être autorisé dans le cas d'infection mettant en péril la santé des végétaux, et ce, aux conditions suivantes:

- présenter un avis d'expert démontrant la nécessité de l'épandage;
- obtenir un certificat d'autorisation de la Ville de Lac-Delage.

Par ailleurs, l'épandage de fertilisants est toléré dans les plates-bandes situées au-delà de 30 mètres du lac et des cours d'eau. Cette distance est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux.

SANCTIONS ET PÉNALITÉS

Toute personne qui contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 150 \$ pour une première infraction et d'une amende de 300 \$ pour une récidive (frais de la poursuite en sus). ■



En l'honneur du 65^e anniversaire de la ville

Nous vous offrons un arbre par résidence, gracieuseté de l'Association forestière des deux rives (AF2R) et du ministère des Ressources naturelles et Forêts.

La distribution se fera le jeudi 16 mai de 17h à 19h à l'hôtel de ville.



Concilier les rues étroites

La fin de la saison hivernale a permis aux automobilistes de stationner leur voiture dans les rues. Cependant, nous désirons attirer votre attention sur le fait que le réseau routier de toute municipalité n'appartient pas uniquement aux résidents. Des véhicules de services publics y ont aussi accès. Il faut donc en tenir compte et considérer qu'il faut leur permettre de pouvoir circuler librement d'autant plus qu'ils sont plus volumineux et qu'ils ont parfois à assurer une urgence.



Nous vous demandons donc de penser à stationner votre voiture de façon à ce que tout véhicule quelle que soit sa largeur puisse passer facilement. Ce qui veut dire pas de voitures vis-à-vis une autre dans la rue. Certains secteurs sont plus à risques d'être encombrés et il serait dommage que la Ville soit obligée d'en interdire le stationnement.

Connaissant votre civisme, nous vous remercions d'avance de votre collaboration. ■

Et les paniers de basketball...



Il doit être placé dans la même zone que poubelles. ■



Voies privées

La Ville de Lac-Delage désire vous informer que le chemin du Grand-Pic ainsi que la rue du Refuge sont des rues privées. Nous vous demandons de respecter leur propriété privée et de ne circuler librement ou ne pas stationner vos voitures.

À pied, soyez visible!



Québec 

Dépôt de branches

Vous pouvez déposer vos branches dans le dépôt situé à l'entrée de la Ville tout au bout du chemin de gravier derrière la grosse barrière.



Il est important de communiquer avec Mélissa afin d'emprunter une clé pour ouvrir le cadenas. Si vous devez le faire en dehors des heures d'ouverture, réservez une clé avant le jeudi (17 h) et la remettre le lundi à Mélissa ou la déposer dans la boîte aux lettres.

Ne pas mettre vos branches n'importe où, mais à l'endroit désigné et de manière que la base soit du côté de la rue (voir photo).

Le diamètre des branches ne doit pas dépasser 8 cm (3 po).

Il est interdit de mettre des troncs, des souches et des racines. ■

Abattage d'arbres

La ville de Lac-Delage encourage les bonnes pratiques arboricoles nécessaires au maintien d'une forêt sécuritaire et en santé.



Pour abattre un arbre, un certificat d'autorisation (un permis) est généralement requis. Il est important de vous assurer que l'abattage d'arbres projeté est bien sur votre propriété afin d'éviter bien des désagréments qui pourrait provoquer des litiges.

Le contrôle de l'abattage sur les terrains privés demeure un moyen efficace pour limiter la coupe abusive d'arbres.

L'abattage d'un arbre nécessite l'obtention d'un certificat d'autorisation délivré par la le service des permis et inspection et en collaboration avec le service des travaux publics de la ville de Lac-Delage.

L'abattage d'un arbre est autorisé si l'arbre est :

- Mort, dangereux ou dépérissant;
- Maladie incurable;
- Constitue un obstacle à la réalisation d'un aménagement, d'une construction ou de travaux pour lesquels un permis a été délivré;
- Représente une nuisance pour la croissance d'arbres voisins;

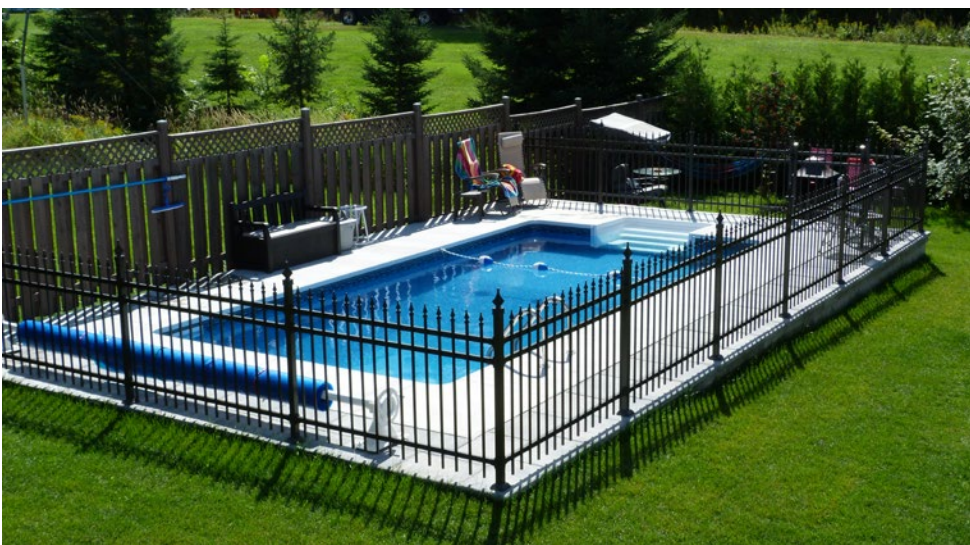
Il est important que vous sachiez que l'abattage ou l'élagage afin d'avoir une vue panoramique n'est pas autorisé.

Même si un de ces critères est respecté, vous devez attendre d'obtenir votre certificat d'autorisation avant de procéder à l'abattage. Merci de votre entière collaboration ■

Remplissage des piscines et des spas : c'est la nuit que c'est permis!

S'il est vrai qu'il est possible d'utiliser l'eau de l'aqueduc et un boyau d'arrosage pour faire le remplissage partiel (en début de saison) d'une piscine résidentielle ou le remplissage complet d'un spa, des règles sont néanmoins à respecter.

En effet, la Ville de Lac-Delage rappelle qu'il est possible d'utiliser l'eau potable du réseau de distribution public à cette fin, entre le 1er mai et le 1er octobre, et ce, uniquement entre 20 h et 6 h le matin, soit lorsque la consommation est plus faible.



Toutefois, pour la mise sur pied d'une nouvelle piscine, vous devez prendre rendez-vous avec le Service incendie de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury au 418 848-2381 poste 521 pour planifier le remplissage complet (275\$ pour 3 heures et 100\$ pour chaque heure additionnelle). Donc, pour toute nouvelle piscine ou un remplissage complet d'une piscine existante, vous devez obligatoirement passer par un fournisseur qui offre le service ou via le service incendie de la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury.

Soulignons que les contrevenants s'exposent à une amende de 100\$ en cas de non-respect de la réglementation.

Par ailleurs, rappelons qu'il est interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour arroser ou nettoyer une entrée privée en asphalte, en pavé imbriqué ou tout autre recouvrement de même nature. ■

LA FÊTE NATIONALE
DE QUÉBEC

RETROUVONS-NOUS À LA BELLE ÉTOILE

FÊTE NATIONALE
23 JUIN DE 13H À 22H

**VENEZ VOUS AMUSEZ
AVEC NOUS!**

DÉTAILS À VENIR



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

FETENATIONALE.QUEBEC

En partenariat avec :

Québec

Ville de Lac-Delage



FÊTE DES T4Q4ES 2024



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



BISCUITS CONTRIBUTION DE
JOANNE ET MÉLODIE



2^e édition des Petits entrepreneurs

La 2^e édition des Petits entrepreneurs du Lac-Delage aura lieu le 1^{er} juin prochain.

Tu as envie de participer? Inscris-toi sur le site: petitsentrepreneurs.ca.

Pour plus d'informations, n'hésites pas à communiquer avec Isabelle à: isapianista@gmail.com



Jardin communautaire - Bette & ciboulette

Il est temps de remplir votre demande d'adhésion et de retrouver votre jardin! Il reste quelques emplacements de jardin disponible pour les citoyens qui souhaitent venir jardiner cet été! Au plaisir de vous voir jardiner cet été!

Formulaire: <https://cdn.gestionweblex.ca/files/kwdxsdgNjn>

Le poulailler collectif COC COC Delageois

Il reste quelques semaines de disponibles pour la saison 2024, choisissez votre semaine y inscrivant le nom de votre famille.

Pour rejoindre le groupe Facebook du poulailler: <https://www.facebook.com/groups/364344967537733>

Demande de bénévoles dans les différents comités

Vous avez envie de vous impliquer dans notre merveilleuse ville?

Nous avons besoin d'aide dans certains secteurs comme la distribution des emplacements de canot, au jardin communautaire ou dans d'autres projets futurs.

N'hésitez pas à communiquer avec Mélissa à la ville ou avec Isabelle Coulombe afin d'offrir de votre temps.

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TOUJOURS PRÉSENT POUR LAC-DELAGE!

SYLVAIN LÉVESQUE
DÉPUTÉ DE CHAUVEAU

418 842-3330
1680, avenue Lapierre, bur. 201, Québec G3E 0G1
sylvain.levesque.chau@assnat.qc.ca

Inscrivez-vous à notre infolettre

RENDEZ-VOUS DE LA JACQUES-CARTIER

Sortir du lot... et de l'ombre

La toute première édition des Rendez-vous de La Jacques-Cartier bat son plein. Cette série de 9 formations et webinaires, entièrement gratuits, vise à outiller et informer les artistes et les travailleurs autonomes ou entrepreneurs de la région sur différents sujets notamment en communication et marketing. Des activités sont aussi proposées pour inviter les participants à partager leur connaissances et réseauter entre eux.



7 mai Gérer stratégiquement les réseaux sociaux et le marketing numérique
Formation par *Éric Lamirande, Fierbourg*

14 mai Comment mieux vivre de son art en 2024
Formation par *Félix Quevillon, Art X Terra*

15 mai Les bonnes pratiques de la gestion des communautés
Webinaire par *Marika Laforest, conseillère numérique*
Transformation – Stratégie – Médias sociaux

22 mai Naviguer dans les médias : Stratégies pour obtenir une visibilité efficace dans le milieu culturel
Webinaire par *Marie-Christine Leblanc, TVA Québec*

30 mai Comment créer des partenariats gagnants
Formation par *Sylvain Martin, Art X Terra*

31 mai Des partenariats, c'est gagnant
Déjeuner-causerie animé par *Chloé Brochu, Équipe Panache*

Détails et inscription au mrcjacques-cartier.com/rendez-vous-de-la-jacques-cartier. ■

TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER

Gratuit tout l'été

Bonne nouvelle pour tous les résidents de la région, le Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) sera offert gratuitement tout l'été!

En effet, les usagers pourront se déplacer en autobus gratuitement du 1^{er} mai au 31 août prochain. C'est par ailleurs le 2^e été consécutif que la MRC offre à ses résidents de monter à bord gratuitement. Il s'agit là qu'un excellent incitatif pour les ados ou les travailleurs de découvrir d'autres modes de transport. D'autant plus que des supports à vélo sont disponibles sur tous les autobus, permettant ainsi de combiner transport collectif et actif.

Laissez-vous conduire et embarquez dans le bus!
Consultez les horaires au www.tcjacquescartier.com.

COMMUNAUTÉ MONTAGNES ET NATURE PAR DQC

2^e grand rassemblement de la communauté montagnes et nature

Le 22 mai 2024, rendez-vous au chalet de la station touristique Stoneham pour le 2^e grand rassemblement de la communauté montagnes et nature par Destination Québec cité.

Au programme: une journée riche en rencontres, conférences, ateliers et opportunités afin de vous permettre de faire cheminer vos projets en tourisme responsable et durable.

Ce sera également l'occasion d'assister au concours de pitch avec des bourses totalisantes 1M\$ en subventions rendues possibles grâce au financement du Ministère du tourisme. (MTO)

Les 5 grandes thématiques de la journée sont:

- L'innovation sous toutes ses formes (technologique, sociale et ouverte)
- La mobilité durable
- L'accessibilité universelle
- Le tourisme de bien-être
- L'économie circulaire

Que vous soyez entrepreneur, gestionnaire ou étudiant, la programmation de la Communauté montagnes et nature a été dessinée afin de vous inspirer, vous outiller et vous aider à trouver les organismes d'accompagnement, le financement et les collaborateurs avec qui vous allez initier vos prochains projets autour du tourisme responsable et durable.

Rappelons que la communauté montagnes et nature est une initiative de Destination Québec cité, en collaboration avec la Ville de Québec, Tourisme Wendake et les MRC de La Jacques-Cartier, Portneuf, l'Île d'Orléans et La Côte-de-Beaupré.

Information et inscription au www.montagnesetnature.ca. ■



LA JACQUES-CARTIER, LE PLUS GRAND TERRAIN DE JEUX

Planifier l'été dès maintenant

Alors que les températures se réchauffent, c'est le moment idéal de planifier les activités estivales pour profiter pleinement de tout ce que la région de La Jacques-Cartier a à offrir.

Le Rodéo de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Du 28 au 30 juin, préparez-vous à vivre des sensations fortes au Rodéo. Assistez à ce spectacle équestre époustouflant qui vous promet des moments palpitants et une ambiance électrisante. Les amateurs de rodéo ne seront pas déçus par cette expérience inoubliable.

Information et billet au www.rodeoscjc.com.



Les spectacles de la Chapelle du Lac

Du 31 mai au 28 septembre, rendez-vous à La Chapelle du Lac pour une expérience musicale et humoristique incomparable. Imprégnez-vous de l'univers enchanteur de la chapelle et assistez à des spectacles d'artistes talentueux comme France D'Amour, Alexandre Barrette, Marjo, Kevin Parent, Philippe Brach, Pascale Picard ou Les Sœurs Boulay. C'est un rendez-vous à ne pas manquer cet été.

Information et billet au www.lachapelledulac.com.

Pour encore plus d'événements, abonnez-vous à l'infolettre ou à la page Facebook de la MRC ou visitez le mrcjacques-cartier.com.

Le Festival à deux têtes

Du 15 au 18 août, plongez-vous dans l'art et la culture au Festival à deux têtes à Sainte-Brigitte-de-Laval. Avec une programmation divertissante, qui réunit notamment Marc Déry, Beyries, Galaxie et une soirée du Punch club, cet événement unique connecte l'art à la montagne. Profitez d'expositions artistiques, de pique-niques musicaux et de performances artistiques en plein air.

Information et billet au www.dcsbdl.ca/programmation.

Le Trail du coureur des bois Duchesnay

Le 20 mai, à la Station touristique Duchesnay, repoussez vos limites à l'occasion du Trail du coureur des bois Duchesnay. L'événement qui convient à tous les niveaux de marcheurs et de coureurs propose les distances de 1,5 km, 3, 8, 18, 34 ou même 48 km.

Information et inscription au www.jecoursqc.com.



Le Trail La Clinique du Coureur

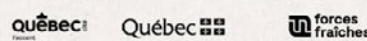
Le Trail La Clinique du Coureur sera de retour les 11 mai et 8 juin prochains à Lac-Beauport. Le 11 mai, place au nouveau concept d'une course de 5 km dans les rues de Lac-Beauport. Le 8 juin, ce sont les amateurs de course en sentiers qui seront comblés par le trail. Nouveau cette année: Un parcours de 50 km à faire à relais en équipe s'ajoute à la liste des distances offertes.

22 MAI 2024
STATION TOURISTIQUE STONEHAM

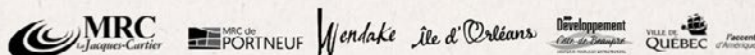
2E GRAND RASSEMBLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ MONTAGNES ET NATURE POUR UN TOURISME RESPONSABLE ET DURABLE SUR 4 SAISONS

CONFÉRENCES • ATELIERS • RÉSEAUTAGE • CONCOURS
ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE, MOBILITÉ DURABLE, TOURISME DE BIEN-ÊTRE, INNOVATION SOCIALE - TECHNOLOGIQUE ET OUVERTE.

Une initiative de Avec le soutien financier de En partenariat avec



En collaboration avec





BAR

L'INCONTOURNABLE

Maintenant

OUVERT



MANOIR
DU LAC
DELAGE



Du lundi au vendredi,
le midi, c'est 60% sur le verre
de bière ou le verre de vin!

*à l'achat d'un plat principal,
certaines restrictions s'appliquent



Réservez



Évitez qu'ils passent
tout leur temps
devant leurs écrans!

Parent+ Application de gestion du Wifi

Premier
mois
GRATUIT*



Personnalisez
les accès selon
vos règles
dans la maison!

- Limite de temps d'utilisation
- Contenu restreint

CCAP

418.849.7125

ccable.com |

* Certaines conditions s'appliquent.
Tous les détails au ccable.com.